

L'ARBRE UTILE : UN PATRIMOINE OU UNE PLANTATION ANNUELLE ?

Quelques réflexions doivent s'imposer avant l'acte de planter. Parmi celles-ci, certaines sont primordiales :

L'arbre est un être vivant et en tant que tel, il est mortel. Sa longévité dépend de son espèce (essence mais aussi des soins qu'on lui porte, bons ou mauvais, tant au niveau de son tronc, que de ses racines ou de charpente.

Si certains arbres ont un cycle de vie naturel moyen relativement court tels



que les bouleaux et les peupliers, par contre d'autres arbres sont capables de dépasser le siècle (chêne) et même approcher le millénaire (if). Cette donnée de vieillesse et de longévité est primordiale dans la prise en compte du choix des arbres. Un arbre vivant très longtemps pose moins de problèmes à l'entretien (chute de branche, remplacement, entretien) qu'un arbre vieillissant rapidement, naturellement ou



suite à de mauvais traitements directs ou indirects, et dont les branches, voire les troncs se font cassants et qu'il faut remplacer dans des situations techniques et émotionnelles parfois difficiles.

Les sujets vivants longtemps deviennent de véritables éléments de patrimoine, au même titre qu'une maison ou qu'une église (parfois les deux comme pour le chêne d'Allouville-Bellefosse en Normandie), mais à moins d'en faire des « momies coûteuses, sous perfusion », il ne faut jamais cependant croire en leur immortalité.

Un critère important dans le choix d'un arbre est dans son mode de développement. Il faut connaître sa taille future et l'espace disponible pour sa croissance. Il est en effet regrettable de voir trop souvent des végétaux de grandes dimensions plantés dans des espaces restreints et qui obliquent à des tailles trop sévères au mépris d'un mode de développement naturel et de la biologie la plus élémentaire. Quoi qu'il en soit et malgré des croyances généralisées bêtement à toutes les essences, un arbre taillé vit généralement moins longtemps qu'un arbre laissé en port naturel.

Le mode de taille est aussi à prendre en compte dans le choix d'une espèce : port naturel ou taille architecturée.



Le choix de l'un ou l'autre mode de taille est un acte irréversible.

L'arbre est un patrimoine vivant et par là même, sa gestion doit répondre à ses critères de biologie propre. On ne peut pas changer le mode de développement des arbres, brutalement, en cours de croissance.

Une fois l'arbre choisi, il faut déterminer son mode de gestion, et ne plus en changer, et prévoir jusqu'à son abattage. La détermination et la tenue dans le temps de ce mode de gestion est un gage de réussite et de pérennité de la plantation.

Il peut arriver que l'on hérite d'arbres de grandes dimensions et en bonne santé. Dans ce cas là, il ne faut en aucun cas modifier leurs modes de développement, au risque de voir dans le cas de tailles sévères l'arbre se dégrader sous l'attaque de pourriture et d'autres maladies. Il est de notre devoir de léguer à notre descendance les arbres dans l'état où nous les avons trouvés.

Un arbre bien soigné, et abattu dans de bonnes conditions, peut représenter, avec une essence de bois noble, un revenu substantiel même si ce n'était pas là le but principal de sa plantation. Il fut un temps où les alignements des bords de routes étaient faits pour rapporter de l'argent à leurs gestionnaires, cela en plus de leurs rôles de stabilisations de terrains, de protection face aux intempéries...

L'arbre n'est donc pas gratuit et sans valeur, de son acquisition à son abatage, il représente une somme d'argent, de temps, d'efforts et de savoir-faire considérables ; tout cela peut être remis en cause par un geste hâtif, arbitraire et le plus souvent ignorant.

Ces quelques réflexions suggèrent qu'avant de planter un arbre, il faut se donner le maximum de chances de bien le faire et pour cela il faut absolument bien avoir à l'esprit ce qu'on en attend et ce que l'on en attendra, bien connaître les contraintes auxquelles il sera soumis et enfin et surtout très bien connaître les caractéristiques du végétal qui va être choisi... bref, tout un métier.

*Laurent Daune,
architecte-paysagiste*



